APPEL A MOBILISATION

SOUTIEN A JACQUES TEISSEDRE

Lattes, le 26 juin 2017

Chers Adhérents,

A l'occasion d'un contrôle dans le cadre du Comité Opérationnel Départemental Antifraude (CODAF, sous la responsabilité du préfet et du procureur), du 16 avril 2017 sur l'exploitation gérée par Jean-Philippe Teissedre (Saint Mathieu de Tréviers), un différend a opposé son père, Jacques Teissedre, aux agents de contrôle de l'Inspection du Travail, de la MSA Languedoc et la Police des Frontières.

Ce dernier, qui travaillait dans la vigne pour aider son fils fortement impacté par la grêle de 2016, n'aurait pas apprécié d'être ainsi contrôlé, et le ton serait rapidement monté.

Suite aux plaintes déposées par les agents de contrôle, Jacques Teissedre a été convoqué à la gendarmerie puis au Tribunal le 27 avril.

Il est dorénavant convoqué au Tribunal Correctionnel de Montpellier le 3 juillet à 14h00. Des peines de prison sont requises.

Cette situation pourrait arriver à chacun d'entre nous.

C'est pourquoi, nous souhaitons apporter notre soutien à Jacques Teissedre qui aidait son fils, et à sa famille, en nous rassemblant devant le Tribunal le lundi 3 juillet à 14h00.

Comptant sur vous.

Syndicalement,

Samuel MASSE
Président des Jeunes Agriculteurs
de l'Hérault

Guilhem VIGROUX
Président de la FDSEA de l'Hérault

Maison des Agriculteurs Bât.A – Mas de Saporta – CS 40013 – 34875 LATTES Cedex
Tél FDSEA : 04 67 92 23 54 – Tel JA : 04 67 92 18 11
@ : fdsea34@saporta.net ou jeunes_agriculteurs34@saporta.net